

## CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

**Pr Albert HAGEGE**

*Conventionné honoraires libres*

**Consultations :**

Les Lundi et Vendredi de 13 h 30 à 19 h 00

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Consultation spécialisée	150-200	45.73 - 69.00

**Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :**

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Echocardiographie	150-220	95.66
Echocardiographie par voie œsophagienne	200-250	160.11
Echocardiographie de stress pharmacologique	200-250	165.31
Electrocardiogramme	50	13.52

**Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.**

*Votre médecin détermine librement ses honoraires.*

*Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.*

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.